

EDITO



Ce début de nouvelle année s'ouvre dans un contexte très particulier d'une France endeuillée par la barbarie. Nous pouvons être particulièrement fiers de cet élan de solidarité et de fraternité national. Chacun s'approprie à sa manière le slogan « Je suis Charlie ».

Au vu des graves événements que vit notre pays, je ne ferai ni de commentaire sur la vie cantonale, dont d'ailleurs je me suis mis en retraite, ni sur les incohérentes réformes territoriales...

Mais, en ce début d'année, il est de mon devoir d'attirer votre attention sur les enjeux financiers des prochains exercices, qui seront marqués par une forte diminution des recettes pour les communes, sauf à augmenter les taxes et impôts locaux, ce qui n'est pas encore d'actualité dans notre commune. Notre forêt communale est déficitaire depuis quelques années, les loyers annuels de la chasse ont diminué de 7 500 € par an, la dotation de l'état diminuera de 15 600 € en 2015 ainsi que les années suivantes...

Vos élus devront prendre des mesures pour réduire nos frais de fonctionnement, et faire de douloureux arbitrages pour freiner les investissements, afin de rester dans une zone d'endettement acceptable et non compromettante pour l'avenir.

Après une année riche en investissement, nous entrons dans une phase transitoire de travaux moins visibles et moins coûteux, mais néanmoins utiles, comme l'isolation des bâtiments du complexe scolaire, la réfection des toitures et gouttières des écoles, la rénovation de logements... Deux bâtiments feront l'objet d'une attention particulière par des travaux de réfection, à savoir l'église protestante et la grande salle du centre socio-culturel.

En termes d'opérations de voirie communale, nous finirons par poser des ralentisseurs dans la rue des Lilas. La rambarde du pont vers la station d'épuration sera également remplacée et la signalisation routière sera améliorée. Si des crédits restent disponibles, nous engagerons des opérations de réfection de la route de Kalhausen...

Deux autres projets me tiennent à cœur avec l'acquisition d'une balayeuse de rues et la décoration de notre grand sapin de la gare.

Dans un autre registre, je suis à même de vous annoncer la fin des travaux de construction de nos deux villas Eden, dont vous pouvez apprécier les aménagements sur le site internet : www.villa-seniors.fr.

Cette structure ouvrira ses portes dès les premiers jours du printemps. Tout est prêt ; les mobiliers sont installés, l'agrément officiel sera donné en fin de ce mois, les opérations de recrutement des familles d'accueil sont en cours et la campagne d'inscription des résidents est ouverte...

En résumé, il s'agit d'une maison de retraite à taille familiale. Une famille accueillera trois résidents. Les coûts sont similaires à une maison de retraite. N'hésitez pas à vous renseigner...

Pour clore mes propos, je vous souhaite à vous et à vos proches, une excellente année 2015. Qu'elle réponde à vos attentes dans la joie et la bonne humeur,
Que l'avenir de notre territoire rural soit assuré dans ses nouvelles composantes,
Que notre belle solidarité nationale ne soit pas fissurée pas des enjeux électoralistes,
Que perdure notre Europe de paix dans un monde ouvert et libre...

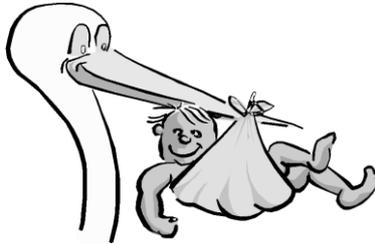
Simon SCHMIDT
Maire de Oermingen

ETAT-CIVIL

Naissances :

LANG Zoé,

Née le 02 novembre 2014 à Sarreguemines,
Fille de LANG Christophe et de HAOUHAMDJ Djamila,
demeurant Ancienne Gare, rue de Voellerdingen.



GRIBELBAUER Enélya,

Née le 17 novembre 2014 à Sarreguemines,
Fille de GRIBELBAUER Stéphane et de NICLOUT Laetitia,
demeurant 1, rue de Herbitzheim.

OZCELIK Ozhan,

Né le 18 novembre 2014 à Saverne,
Fils de SIGNORET Béatrice, demeurant 1, rue de
Herbitzheim.

NIOI Méline,

Née le 07 janvier 2015 à Sarreguemines,
Fille de NIOI Samuel et de KILLIAN Martine, demeurant 8,
rue des Lilas.

Décès :

M. SCHMITT Antoine,

86 ans,
Décédé le 15 décembre 2014 à Haguenuau,
Ayant demeuré 4, rue de la Montée.

Mme Vve HERRMANN née SCHMITT Joséphine,

89 ans,
Décédée le 05 janvier 2015 à Diemeringen,
Ayant demeuré 8, rue de la Gare.



RETROSPECTIVES DE L'ANNEE 2014

Durant l'année 2014, la mairie d'Oermingen a enregistré dans les registres de l'état-civil :

- ✓ Naissances : 10
- ✓ Mariages : 8
- ✓ Décès : 8



*Le maire,
Les adjoints,
Les membres du conseil municipal,
Le personnel communal,
Vous souhaitent une excellente
année 2015...*

LA MUNICIPALITE HONORE SES AINES...

M. HAGEMANN Albert
90 ans,
le 13 octobre 2014



Mme SCHMITT Alice
née JUNG

80 ans,

Le 05 janvier 2015

Anniversaires



Mme SCHMITT Alice, 80 ans

JANVIER 2015	
97 ans	Mme Frat née Bellott Armande le 25.01.1918
91 ans	Mme Bauer née Lerbscher Joséphine le 25.01.1924
86 ans	M. Gapp Edmond né le 06.01.1929
83 ans	Mme Altmeyer née Schmitt Mathilde le 10.01.1932
83 ans	M. Guerrero Jean né le 12.01.1932
82 ans	M. Meyer Raymond né le 05.01.1933
80 ans	Mme Schmitt née Jung Alice le 05.01.1935
79 ans	M. Kappes Norbert né le 21.01.1936
77 ans	M. Trimborn Marcel né le 14.01.1938
76 ans	Mme Schmitt née Borner Solange le 12.01.1939
75 ans	Mme Bachmann née Becker Céline le 08.01.1940
73 ans	Mme Kiefer née Murer Hermine le 08.01.1942
73 ans	M. Breuer Fritz né le 19.01.1942
72 ans	M. Lehnert Gilbert né le 17.01.1943
70 ans	Mme Klein née Truelsen Thyra le 07.01.1945
70 ans	M. Bloesing Gérard né le 09.01.1945

FEVRIER 2015	
88 ans	Mme Stutzmann née Bach Emilie le 09.02.1927
84 ans	M. Helmstetter Erwin né le 01.02.1931
84 ans	M. Schmitt Emile né le 03.02.1931
83 ans	M. Nehlig Henri né le 03.02.1932
83 ans	Mme Nehlig née Dahlet Denise le 15.02.1932
82 ans	Mme Guerrero née Mira Yvonne le 08.02.1933
82 ans	Mme Debes née Jung Marie le 23.02.1933
81 ans	M. Dahlet Emile né le 15.02.1934
81 ans	Mme Kappes née Bauer Mathilde le 20.02.1934
80 ans	Mme Weber née Loudig Marie-Antoinette le 24.02.1935
79 ans	Mme Semler née Dorckel Nicole le 12.02.1936
78 ans	Mme Guerlach née Dorckel Georgette le 04.02.1937
77 ans	M. Kolb Robert né le 22.02.1938
76 ans	Mme Forthoffer née Debes Marie le 03.02.1939
74 ans	Mme Bauer née Lehnert Lucie le 13.02.1941
73 ans	Mme Schnepf née Ehrhardt Jeanne le 03.02.1942
72 ans	Mme Reeb née Zint Agnès le 06.02.1943





MARS 2015	
94 ans	Mme Lang née Kiefer Lucie le 10.03.1921
87 ans	Mme Dintinger née Semler Albertine le 21.03.1928
83 ans	Mme Ehrhardt née Martzloff Lydia le 28.03.1932
79 ans	Mme Geisler née Kappes Hedwige le 04.03.1936
79 ans	M. Jung Martial né le 14.03.1936
79 ans	Mme Muller née Bour Eugénie le 28.03.1936
77 ans	M. Lehnert Gérard né le 18.03.1938
72 ans	M. Hoffmann Jean-Pierre né le 19.03.1943
72 ans	Mme Bloesing née Bour Isabelle le 21.03.1943
71 ans	M. Nehlig Gilbert né le 20.03.1944
70 ans	M. Stenger Jean né le 29.03.1945

MOUVEMENTS DE LA POPULATION

Ont quitté la commune :	
M. SANCHEZ Antoine	Pour Strasbourg
Mme FERSTLER Emilie	Pour Mackwiller
Mme WATEL Justine	Pour Oberhausbergen
M. et Mme BOUCHER Jean-Christophe	Pour Albi

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants de notre commune :	
M. PLICHTA Guillaume et Mme RIMLINGER Manon	2, rue des Alliés
M. LEISMANN Grégory et Mme LENJOINT Justine	30, rue des Dahlias
M. BOOS Laurent	6, rue des Alliés
M. GUILLAUME Jean-Luc et Mme AZNAR Aurélie	1, Route de Herbitzheim
Famille KABA Saïd	Bâtiment A, Route de Dehlingen

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 28 OCTOBRE 2014

Sous la présidence de M. SCHMIDT Simon, Maire ;

Présents :

Mmes MICHELS Katia - SCHMITT Marie Anne - M. BLOESING Théo - NUSSLEIN Paul, Adjoint ;
Mmes BUCH Marie-Claire - GUINEBERT Véronique - KAPPES Nadine - KIEFER Evelyne - MULLER
Bénédicte - MM. DAHLET Gilbert - FREYMANN Jean-Marie - HOFFMANN Thierry - KAPPES Jean-
Marie - KIRSCH Jean-Paul.

Absent excusé : Néant.

1. Relocation de la chasse communale

Vu l'avis favorable de la commission consultative communale de chasse en date du 14 octobre 2014, le conseil municipal à l'unanimité décide de :

- Fixer à 1.327,32 ha la contenance totale des terrains à soumettre à la location ;
- Procéder à la location du ban communal chassable d'Oermingen en trois lots :

N° du lot	Plaine	Forêt	Total
Lot N° 1	268,14	0,00	268,14
Lot n° 2	301,57	178,00	479,57
Lot n° 3	149,93	236,00	385,93
Total	719,64	414,00	1133,64

- Fixer le prix de la location annuelle des lots loués comme suit :

N° du lot	Coordonnées du locataire en place	Prix en €
Lot N° 1	Sté de chasse du Renard, M. WAECHTER Marc	1.500,-
Lot n° 2	M. KELHETTER René	5.100,-
Lot n° 3	Sté de chasse de Hari, M. JUNGKER Christophe	7.350,-

- Fixer le prix de la location annuelle des lots réservés comme suit :

Propriétaires réservataires	Surface réservée	Prix en €
M. KELHETTER René	160,70 ha	1 977,49
M. KIEFER Gilbert	28,96 ha	356,37
M. MAIER Jean-Jacques	3,00 ha	36,92
GFA du LUTTERBACH	1,02 ha	12,55
Total :	193,68 ha	2 383,33

- Appliquer la révision annuelle du prix du bail sur la base de l'indice national de fermage.

2. Cession d'un bâtiment communal

Monsieur le maire expose la requête d'un acquéreur potentiel de l'immeuble communal sis 1, rue de l'Eglise, dont la toiture a été entièrement refaite ces dernières années mais qui ne dispose d'aucun terrain attenant.

Les services des Domaines ont rejeté la demande d'estimation de la valeur vénale de ce bien immobilier, au motif que sa valeur est inférieure à un certain seuil.



Les investisseurs intéressés sollicitent une décision de principe du conseil municipal quant à la cession de ce bien immobilier, afin de pouvoir poursuivre les investigations techniques, formaliser leur projet et finaliser leur plan de financement.

Le conseil municipal, par 12 voix pour et trois bulletins blancs, décide d'autoriser la cession de l'immeuble sis 1, rue de l'Eglise.

3. Travaux d'exploitation forestière 2015

Le projet de travaux forestiers, élaboré par l'ONF, concerne principalement les parcelles 6, 21, 22 et 23 pour un volume global de bois à façonner estimé à 1.551 m³.



Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Approuve le programme des travaux d'exploitation présenté par l'ONF en forêt communale pour l'exercice 2015,
- Reconduit les tarifs 2014 de vente des bois en stère aux particuliers.

4. Modification simplifiée du POS

Monsieur le Maire rappelle qu'il est nécessaire de modifier le règlement de la zone ND du POS, pour permettre la réalisation d'un forage pour l'alimentation en eau potable destinée à la consommation humaine.

L'article 1 ND relatif aux occupations et utilisations du sol admises en zone ND fait l'objet d'une nouvelle rédaction :

« Sont admis :

1. Dans la zone ND :

1.1 Les réseaux d'infrastructures aériens et souterrains liés et nécessaires aux occupations et utilisations du sol admises et les réseaux et ouvrages publics souterrains ».



Le conseil municipal, à l'unanimité décide de :

- Approuver la modification simplifiée du POS telle que figurant au projet de modification et soumise à consultation du public.



5. Financement de la mise en conformité des branchements d'assainissement

Monsieur le maire explicite les orientations du projet de déconnexion des fosses septiques et de mise en conformité de branchements particuliers au réseau d'assainissement, élaboré par les services du SDEA.

La convention signée avec les particuliers précise notamment les conditions techniques et financières de la mise en œuvre de cette opération. Le bilan financier définitif arrêté par la maîtrise d'œuvre permet, après déduction des subventions de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général, de déterminer le montant restant à la charge de chaque propriétaire.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer le montant du restant à charge des propriétaires comme suit :

Propriétaires :			Adresse		Montant à payer en €
Madame	WECKER	Monique	3	Rue de Herbitzheim	538,04
Monsieur	KNITTEL	Christian	10	Rue des Alliés	681,66
Madame	GAPP	Alice	20	Rue des Alliés	1 099,34
Monsieur	TRIMBORN	Marcel	47	Rue des Alliés	704,09
Madame	RONDIO	Anne	16	Rue des Romains	504,38
Madame	MEYER	Denise	1	Rue de Sarre-Union	1 399,20
Madame	BAUER	Lucie	26	Rue de Sarre-Union	661,46
Madame	SEMLER	Solange	5	Rue du Moulin	637,42
Monsieur	SCHMITT	Antoine	4	Rue de la Montée	629,60
Monsieur	WEHRUNG	Stéphane	2	Rue de la Laiterie	731,34
Monsieur	BAUER	Eric	3	Rue de la Laiterie	790,59
Monsieur	GEYER	Gilbert	13	Rue de la Mairie	1 851,89
Madame	GRABHERR	Monique	30	Rue du Moulin	2 984,43
Monsieur	WIRTH	Emmanuel	33	Rue du Moulin	2 361,01
Monsieur	STENGER	Jean	5a	Rue de Voellerdingen	2 302,79
Monsieur	WEBER	Jean-Luc	21	Rue des Alliés	676,78
Monsieur	KORMANN	Guy	40	Rue des Alliés	576,91
Monsieur	BEYER	Alfred	42	Rue des Alliés	499,61

6. Recensement de la population

Monsieur le maire précise que la préparation et la réalisation des enquêtes de recensement sont confiées par la loi aux communes, qui assurent également le recrutement des agents recenseur. Ces derniers peuvent être recrutés parmi le personnel communal ou à l'extérieur de la collectivité.

Ces embauches se feront en qualité de vacataire. La rémunération des agents recenseurs est fixée selon un taux horaire fixé librement par la commune.

La charge de travail d'un agent recenseur ayant entre 200 et 250 logements à recenser est estimée à un mi-temps, pendant une durée de 5 à 6 semaines. Une compétence informatique sera requise pour pouvoir accompagner les démarches et le remplissage des formulaires en ligne.

Le conseil municipal décide de :

- Recruter deux agents recenseurs sur une base mensuelle de 40 heures en janvier et février 2015 ;
- Fixer le taux horaire de la rémunération sur la base du SMIC + 10 %.

7. Divers

• Location de la tonne à lisier

Monsieur le maire expose que la location de la tonne à lisier à M. KIEFER Thierry, exploitant agricole, n'a pas fait l'objet d'une signature du bon de réservation.

Loué à un tarif de 50,- € par demi-journée, ce matériel a été enlevé le 01 mars 2014 et restitué le 15 mars 2014. Il convient donc de statuer sur le nombre de demi-journée à facturer en prenant en considération les usages et la capacité de stockage de cette exploitation agricole.

Le conseil municipal, au second tour de scrutin à bulletin secret, par 6 voix pour, 5 contres et 3 bulletins blancs, décide de :

- Facturer à cet exploitant quatre demi-journées de location de la tonne à lisier couvrant cette période, soit 200,- €.

Mme KIEFER Evelyne s'est retirée au moment du vote.

• Autres divers

Les conseillers municipaux évoquent les points suivants :

- Nettoyage des fossés longeant les chemins forestiers,
- Participation à la cérémonie du 11 novembre rehaussée par la lecture de message de paix par des enfants de l'école primaire,
- Problématique du stationnement d'un camion à béton dans la rue des Alliés....



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 9 DECEMBRE 2014

Sous la présidence de M. SCHMIDT Simon, Maire ;

Présents :

Mmes MICHELS Katia - SCHMITT Marie Anne - M. BLOESING Théo - NUSSLEIN Paul, Adjoints ;
Mmes BUCH Marie-Claire - GUINEBERT Véronique - KAPPES Nadine - KIEFER Evelyne - MULLER Bénédicte - MM. FREYMANN Jean-Marie - HOFFMANN Thierry - KAPPES Jean-Marie.

Absents excusés :

M. DAHLET Gilbert ayant donné pouvoir à M. FREYMANN Jean-Marie ; M. KIRSCH Jean-Paul.

1. Orientations budgétaires 2015

Après débat sur les orientations budgétaires, les priorités suivantes sont retenues pour 2015 :

a) Entretiens des bâtiments

✓ Les écoles :

- Raccordement des gouttières de la maternelle sur le réseau des eaux pluviales,
- Isolation des combles des deux bâtiments,
- Réfection de la toiture et des cheminées des écoles...

✓ La salle polyvalente :

- Réfection des murs et remplacement du revêtement de sol de la grande salle...

✓ Les logements communaux :

- Réfection d'un escalier du 24 rue du Stade,
- Installation d'une VMC au 26 rue du Stade...

✓ L'église protestante :

- Réfection complète de l'intérieur de l'église,
- Mise aux normes du réseau électrique...

b) Travaux de voiries

- Paiement du solde des travaux d'aménagement du centre du village,
- Acquisition de mobiliers urbains pour le fleurissement,
- Remplacement de la rambarde du pont de la « Seelwies » vers Kalhausen,



- Pose de ralentisseurs dans la rue des Lilas,
- Réfection provisoire de la route de Kalhausen et curage des fossés,
- Renouvellement de panneaux de signalisation routière et des noms de rue,
- Réparation du candélabre situé en face des anciens ateliers,
- Pose d'une grille et busage du fossé du chemin des Bois...



c) Autres travaux

- Aménagement des abords de l'aire de jeux,
- Nivellement des abords de l'ancien atelier,
- Acquisition d'un columbarium,
- Création d'une mare en forêt communale,
- Curage du fossé du « Malschbach » au niveau du pont de la rue du Moulin,
- Acquisition d'une balayeuse de rue,
- Installation d'une serre à proximité de l'atelier,
- Renouvellement de la décoration de Noël...

2. Modifications budgétaires

Monsieur le maire rend compte que le budget principal ainsi que celui du service de l'assainissement nécessitent certains ajustements afin de pouvoir :

- Assurer le paiement des rémunérations des personnels et des indemnités de fonction,
- Procéder au versement de la participation due au GCSMS « L'Accueil Familial 67 »,
- Mettre en règlement les intérêts moratoires dus sur les factures de travaux,
- Honorer les factures du service de l'assainissement...

Le conseil municipal, par 12 voix pour et deux abstentions, décide de modifier le budget principal ainsi que celui du service de l'eau et de l'assainissement en cours.

3. Modification du périmètre d'un lot de chasse réservé

Monsieur le maire expose la requête de M. KELHETTER René, ayant fait valoir son droit de chasse réservé, visant à obtenir le retrait des 32 hectares de parcelles clôturées du périmètre de sa chasse réservée.

Attendu que les terrains entourés d'une clôture continue, d'une superficie totale de 32 hectares, font effectivement obstacle à toute communication avec les propriétés voisines empêchant tout passage du gibier,



Le conseil municipal décide d'examiner favorablement la requête déposée par M. KELHETTER René, titulaire du droit de chasse réservé, et de fixer le prix de la location annuelle dudit lot réservé à 1.583,72 € pour 128,70 ha de surface réservée.

4. Fixation des tarifs 2015 de la salle polyvalente

Le conseil municipal, par 12 voix pour et deux abstentions, adopte les tarifs 2015 du centre socioculturel selon le tableau ci-après :

	2014	2015
TARIFS DE LA GRANDE SALLE		
Fête des membres d'associations locales - Forfait - :	75,00 €	75,00 €
Manifestation des associations avec entrées ou réservations payantes : - Forfait + % sur le prix d'achat des boissons vendues (obligation de présenter la facture du fournisseur)	75,00 € + 10 %	75,00 € + 10 %
Fête de famille privée d'Oermingen : - Le week-end : - Pour la location d'une journée uniquement : - Pour la location d'un après-midi (enterrement...) :	225,00 € 150,00 € 75,00 €	225,00 € 150,00 € 75,00 €
Fête de famille ou association, extérieure au village : - Le week-end : - Une journée :	270,00 € 180,00 €	350,00 € 225,00 €
Activité commerciale ou Assemblée Générale : - Sans cuisine - Avec cuisine	150,00 € 200,00 €	150,00 € 200,00 €
TARIFS DE LA SALLE DU SOUS-SOL		
Associations locales : - Fête des membres - sans cuisine - Forfait : - Fête des membres - avec cuisine - Forfait : - Si entrées ou réservations payantes : Forfait + 10 % sur le prix d'achat des boissons vendues (facture à produire)	45,00 € 75,00 € + 10 %	45,00 € 75,00 € + 10 %
Fête de famille privée d'Oermingen : - Le week-end - sans cuisine : - Le week-end - avec cuisine : - Pour une journée - sans cuisine : - Pour une journée - avec cuisine :	120,00 € 180,00 € 70,00 € 100,00 €	120,00 € 180,00 € 70,00 € 100,00 €
Fête de famille ou association extérieure au village : - Le week-end - sans cuisine : - Le week-end - avec cuisine : - Pour une journée - sans cuisine : - Pour une journée - avec cuisine :	120,00 € 180,00 € 70,00 € 100,00 €	160,00 € 230,00 € 90,00 € 130,00 €
LOCATION DU MOBILIER DE LA SALLE		
Table avec 6 chaises	4,50 €	4,50 €
Table seule	3,00 €	3,00 €
Lot de 6 chaises	2,25 €	2,25 €

Chaque association membre de l'Inter Association d'Oermingen bénéficie d'une gratuité par an.

5. Fixation des tarifs, redevances et loyers 2015

Le conseil municipal, par 12 voix pour et 2 abstentions, adopte le tableau des tarifs 2015 suivant :

	2014	2015
A) PRODUITS FISCAUX :		
- Taxe des emplacements publicitaires fixes	15.00	15.00
- Taxe sur l'électricité	4,00 %	4,00 %
- Taxe d'Aménagement	2,00 %	2,00 %
B) REDEVANCES POUR SERVICES RENDUS		
- Redevance d'assainissement par m ³ HT	2.10	2.15
- Redevance de l'eau par m ³ HT	0.90	0.90
- Forfait semestriel HT de branchement eau	15.00	15.00
C) PRODUITS DE LOCATIONS, CONCESSIONS		
- Loyer 26, rue du Stade	5.760,00	Application de l'indice de référence du logement
- Loyer 24, rue du Stade	5.736,00	
- Loyer anc. gare 2 ^{ème} étage	3.120,00	
- Loyer anc. gare 1 ^{er} étage	4.698,00	
- Loyer garage de l'ancienne poste Ets LZ Bâtiment	1.296,00	
- Loyer jardin de l'ancienne poste M. MULLER J.L.	50.00	50.00
- Loyer terrains du Haehnenberg M. KIEFER J.L.	16.07	16.07
- Loyer terrains du Volgelgesang M. KIEFER B.	30.15	30.15
- Loyer terrains de la Klein Nachweid M. JOB B.	13.79	13.79
- Loyer terrains de la Strohries M. PAUL C.	4.39	4,39
- Loyer terrains de Tiefbrunnenlach M. LOHMANN Ch.	27.60	27.60
- Loyer terrains en parcelle 20 M. UNGERER R.	82.00	82.00
- Concession de passage en forêt M. KELLER R.	53.10	+ Indice
- Concession de 15 ans pour une tombe simple	76.00	76.00
- Concession de 30 ans pour une tombe simple	152.00	152.00
- Concession de 15 ans pour une tombe double	152.00	152.00
- Concession de 30 ans pour une tombe double	304.00	304.00
- Concession perpétuelle pour une tombe simple	456.00	456.00
- Concession perpétuelle pour une tombe double	912.00	912.00
- Columbarium concession 15 ans	912.00	912.00
- Columbarium concession perpétuelle	1 824.00	1 824.00
D) DROITS DIVERS		
- Emplacement pour manège (exonération pour la kirb)	45.00	45.00
- Forfait annuel de stationnement	45.00	45.00
- Redevance pour occupation des sols EDF	195.00	Indice du coût de la construction
- Redevance pour occupation des sols France Télécom	712.63	
E) FORFAIT ET REDEVANCE DE BRANCHEMENT		
- Forfait TTC de branchement A.E.P.	1 260.00	1 285.00
- Participation TTC pour Assainissement Collectif (PAC)	1 100.00	1 120.00
F) PRIX DU BOIS DE CHAUFFAGE		
- Stère de CHENE l'unité TTC	48.00	48.00
- Stère de HETRE ou CHARME l'unité TTC	50.00	50.00
- BIL le m ³ TTC	45.00	45.00

	2014	2015
G) PRODUIT DES CHASSES		
- Lot n° 1 : Sté de chasse du Renard (WAECHTER M.)	1.700,00	1.500,00
- Lot n° 2 : KELHETTER René	7.825,00	5.100,00
- Lot n° 3 : Sté de chasse HARI (JUNGKER C.)	11.300,00	7.350,00
- Chasse réservée du Strohnhof (KELHETTER R.)	2.376,48	1.583,72
- Chasse réservée GFA du Lutterbach (GRAFF)	19,19	12,55
- Chasse réservée du lieudit « Bergs » (KIEFER G.)	NC	356,37
- Chasse réservée du Langenwald (MAIER J.J.)	52,99	36,92
H) BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE		
- Carte de lecteur « Livres » pour un Adulte	3.00	3.00
- Carte de lecteur « Livres + CD + DVD » pour un Adulte	10.00	10.00
- Carte de lecteur « Livres » pour un Enfant (-18 ans)	Gratuit	Gratuit
- Carte de lecteur « Livres + CD + DVD » pour un Enfant	5.00	5.00
- Amende pour retard de restitution	15.00	15.00
- Caution pour les saisonniers	15.00	15.00
I) ACCUEIL PERISCOLAIRE « Les Ecureuils »		
- Prix du repas	4.35	4.60
- Prix de référence de l'heure d'accueil	1.00	1.00
J) LOTISSEMENT « La Colline du Hohberg »		
- Prix TTC de l'are	4.000,00	4.000,00

2. Désignation des délégués de l'Association Foncière

Monsieur le maire rappelle les dispositions de l'article 10 des statuts types d'une association foncière de remembrement, qui précisent que le bureau comprend notamment les membres à voix délibératives suivants :

- Le maire de la commune,
- Six propriétaires titulaires et quatre propriétaires suppléants, parmi les propriétaires de parcelles incluses dans le périmètre de l'association, désignés par moitié par la Chambre d'agriculture et par moitié par le conseil municipal,
- Un délégué du directeur départemental des territoires.

Attendu que certains membres désignés par le conseil municipal, lors de sa séance plénière du 22 avril 2014, ne sont pas propriétaires de parcelles remembrées,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à bulletin secret, décide de désigner les propriétaires suivants :

- Titulaires : M. BLOESING Théo, Mme BUCH Marie-Claire et Mme MULLER Bénédicte,
- Suppléants : M. HAURY Helmuth et M. MICHEL Alphonse.

3. Refacturation des frais de modification du POS

Monsieur le Maire rappelle que sur demande du SDEA, la commune a modifié son règlement de la zone ND du POS, pour permettre la réalisation d'un forage pour l'alimentation en eau potable destinée à la consommation humaine.

Le conseil municipal décide de refacturer au SDEA les frais d'insertion dans la presse locale pour un montant total de 390,94 €.

4. Concours des maisons illuminées

Monsieur le maire évoque les conditions d'attribution des prix du concours des maisons illuminées.

Le coût des installations et des consommations électriques, la sensibilisation croissante au développement durable et aux économies d'énergie ainsi que l'âge des propriétaires sont autant de facteurs explicitant cette déperdition.

Vu le nombre moins élevé de maisons illuminées et après en avoir débattu, le conseil municipal décide de :

- Réduire de moitié le nombre de prix attribués par catégorie de maisons,
- Engager une réflexion sur la pérennité de ce concours.

Sont désignés membres du jury : SCHMIDT Simon, KAPPES Nadine, FREYMANN Jean-Marie, SCHMITT Marie Anne, MICHELS Katia et KIRSCH Jean-Paul.

Les prix seront décernés lors de la cérémonie des vœux du maire prévue le vendredi 09 janvier 2015.

5. Divers

▪ Acquisition d'un columbarium

Monsieur le maire précise que l'ensemble des emplacements disponibles est réservé et qu'il convient de prévoir l'installation d'un nouveau columbarium.

Le devis de l'entreprise GRANIMOND de Saint-Avold est adopté pour un montant HT de 5.024,69 €, comprenant la fourniture et la pose d'un columbarium « Prestige 5 Familles » mural en granit.



▪ Animation de la fête des aînés

Le conseil municipal décide de verser 250,- € à l'orchestre FA SI LA DANSE, représenté par Monsieur BETSCH Pascal, pour l'animation de la fête des aînés organisée par la commune le 21 décembre 2014.

▪ Passation de commandement

Monsieur le maire expose que les deux communes et l'amicale des sapeurs-pompiers se sont accordées sur un financement par tiers des dépenses liées à la cérémonie de passation de commandement du corps des sapeurs-pompiers organisée le 29 novembre 2014.



Le conseil municipal décide de verser une subvention exceptionnelle de 520,- € à l'amicale du corps de sapeurs-pompiers Oermingen Herbitzheim.

▪ Instruction du droit des sols

Monsieur le maire commente les dispositions de l'avenant tarifaire à la convention signée avec le conseil général en matière d'instruction des demandes d'autorisation au titre du droit des sols, dont la redevance est fixée à 2 € par habitant et par an.

Il explicite également les enjeux d'une modification des compétences des collectivités.

L'assistance des communes dans l'instruction des dossiers du droit des sols (permis de construire...) serait reprise par une Agence Territoriale d'Ingénierie Publique à laquelle les communes pourront adhérer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de :

- Autoriser M. le maire à signer cet avenant tarifaire,
- Donner son accord de principe pour l'adhésion à la nouvelle Agence Territoriale d'Ingénierie Publique, qui sera créée sous forme d'un syndicat mixte ouvert.



▪ Autres divers

Les points suivants sont évoqués :

- Publication des emplois d'accueillant familial sur le site du Pôle Emploi,
- Election des conseillers départementaux les dimanches 22 et 29 mars 2015,
- Fonctionnement de l'école de musique, dont la gestion des paies est reprise par le secrétariat de la mairie,
- Restitution de la mesure des flux de circulation et des vitesses réalisée sur nos deux routes départementales aux abords du rond-point,
- Modification du règlement de la location de la salle pour responsabiliser les locataires sur le nettoyage (paiement d'un forfait) et restreindre la location aux habitants des communes voisines,
- Réfection des signalisations routières horizontales,
- Entretien des espaces verts situés dans les différentes rues du village,
- Référencement des villas d'accueil familial sur internet....

Visite du nouveau sous-préfet...

La municipalité a accueilli le mercredi 14 janvier 2014, le nouveau sous-préfet de l'arrondissement de Saverne, Monsieur DEBRONS Cédric, en présence du nouveau directeur du centre de détention, Monsieur KABA Saïd, qui a pris ses fonctions en ce début d'année.

Après une brève présentation du village, les élus ont évoqué les dossiers d'actualité en lien avec l'administration pénitentiaire :

- ✓ Réhabilitation des logements de la cité,
- ✓ Mise en conformité des installations d'assainissement du centre de détention,
- ✓ Gestion des installations d'eau potable,
- ✓ Reconduction d'une convention de partenariats pour des travaux externes confiés à des détenus...

A l'issue de la réunion de travail, ils ont visité nos villas d'accueil familial.



Classement des maisons illuminées 2014

Maisons illuminées avec jardin

Nom Prénom	Clt	Prix
DEHLINGER Raphaël	1	75
BOURDIN Louis	2	75
BOURDIN Michel	3	75
DEHLINGER Gaston		75
EBERBARDT Albert	4	60
GAPP Michel		60
KANY Joseph	5	45
LEISMANN Bernard	6	30
KIEFER Benoît	7	20



Maisons illuminées sans jardin

Nom Prénom	Clt	Prix
KIRSCH Jean-Paul	1	75
KLEIN Gilbert	2	75
MULLER Pascal	3	75
LAMBERT Lucien	4	60
JUNG Mélissa	5	60
ICHOUZA Guy	6	45
KIEFER Caroline	7	30



LES 70 ANS DE LA LIBERATION DU VILLAGE...

1^{ère} partie de l'article – la suite dans le prochain bulletin

L'année 2014 a vu la commémoration du 70^{ème} anniversaire de la libération de Strasbourg le 22 novembre 1944 par les éléments de la 2^{ème} DB du maréchal Leclerc.

Pourtant notre région, l'Alsace Bossue et la proche Moselle, allait encore être le théâtre de violents combats entre le mois de novembre 1944 et la fin du mois de mars 1945.

A la mi-novembre 1944 et au début de décembre, les GI's des 101^{ème} et 328^{ème} bataillons de la 26^e division US, appelée la Yankee Division, appartenant au III^e corps d'armée US du général Patton, se heurtent violemment aux troupes allemandes sur le secteur de la Sarre, qui est âprement défendu par la 25^e Panzer grenadier-Division, la Panzer-Lerh-Division, et les blindés de la 11^e Panzer Division sous les ordres du général Bayerlein.

Le 1^e décembre va commencer la bataille de Sarre-Union qui s'achèvera le 3 décembre 1944 ; elle coutera très chère en vies humaines, militaires et civiles.

La 11^e Panzer Division abandonnera le terrain et tentera de se redéployer sur une ligne de défense allant de Wiedesheim à Oermingen, en passant par Voellerdingen et Walhambach.

Poursuivant les allemands, qui se replient derrière l'Eichel pour organiser une ligne de défense, les forces américaines vont se heurter à une forte résistance ; les villages de Domfessel et Voellerdingen sont libérés après de terribles combats et le premier groupement tactique de la 4^e division blindé arrive à établir une tête de pont sur les criques de l'Eichel entre Voellerdingen et Domfessel.

Au matin du 5 décembre, le combat commence et la 4^e division blindée, après un bombardement sur Schmittwiller et Oermingen, progresse vers le village par les massifs forestier du Botzelwald et du bois de Lorraine. Vers 15 h, le 2^e bataillon du 104^e R.I. US entre dans le village par la rue du Moulin et la colline du Hohberg.

Mais cela ne sera pas la libération définitive...

Suite dans le prochain bulletin municipal...

Bibliographie : Wilbert (J-L), Ratineau (R). 1994. *Au pays de la Petite Pierre en Alsace-Bossue et alentours. Les combats pour la libération (novembre 1944-mars 1945). Pays d'Alsace. Société d'histoire et d'archéologie de Saverne et environs. N° 169 bis-1994.*



*Ecusson de la Yankee Division.
Source : internet Wikipédia.*

Témoignage. N'oublions jamais.

En 1994, pour le 50^{ème} anniversaire de la libération de notre village et à l'instigation de Monsieur Norbert Kappes, les élèves du cours moyen de l'école primaire d'Oermingen ont recueilli auprès de leurs grands-parents les témoignages sur les événements tragiques qui ont marqué notre village en 1944. C'est avec l'aimable autorisation de Norbert Kappes, qu'il en soit remercié, que nous publions dans ce bulletin le travail réalisé à l'époque par sa petite fille Sophie Schmitt.

5 décembre 1944.

Fin novembre : le bruit des canons américains s'approchait. Le soir du premier décembre, les habitants descendaient pour la première fois dormir dans les caves et les abris. Il n'y avait plus d'électricité, on s'éclairait avec des lampes à pétroles et des bougies. Dans la nuit, des obus sont tombés sur le mur du cimetière de l'église catholique. L'artillerie américaine a bombardé le village durant 4 jours et 4 nuits avec une pause d'une heure le matin et le soir.

Les gens en profitaient pour sortir des abris, nourrir les bêtes et chercher du ravitaillement. Beaucoup de maisons ont été touchées et endommagées, notamment l'église catholique.

Il avait beaucoup de soldats allemands au village avec des chars et des canons. Un soldat a été tué par un éclat d'obus en haut de la route de Sarre-Union. Il a été enterré dans un jardin.

Le domestique du moulin a été mortellement blessé, un garçon du nom de Joseph Hertzog gravement blessé ; il a dû être évacué vers un hôpital allemand.

Comme la bataille faisait rage à Sarre-Union et Voellerdingen, les gros chars traversaient Oermingen pour y aller en renfort. Les maisons vibraient à leur passage et nous avions peur.

Dans la nuit du 4 décembre, on voyait brûler les maisons à Voellerdingen où il y a eu beaucoup de morts. Le 5 décembre 44, le matin à 6 heures, les derniers chars et canons ont passé le pont et les derniers soldats ont fait sauter le pont.

Vers 10 heures, un petit avion américain appelé coucou planait au-dessus de la vallée de l'Eichel pour surveiller l'ennemi. On apercevait aussi des chars américains sur les hauteurs de Voellerdingen. Un jeune homme courageux, Goepfer Alfred, a hissé un drapeau blanc sur le clocher de l'église ; son pantalon a été déchiré par un éclat d'obus.



Vers 15 heures, l'infanterie et les chars de la quatrième division blindée du général Patton sont rentrés au village. Les soldats, fusils ou mitraillettes à la main, longeaient les maisons. Un groupe est venu par la rue du moulin et un deuxième par la route de Sarre-Union.

Les GI's ont fouillé toutes les maisons à la recherche de l'ennemi, et ont fait quelques prisonniers qui pour la plupart avaient déserté. Il n'y a pas eu de combat de rue à Oermingen.

Les habitants sortaient des caves pour voir les libérateurs. Les soldats distribuaient du chocolat aux enfants et des cigarettes aux adultes.

Quelle joie pour les enfants de goûter du chocolat et de voir tous ces chars, jeeps et canons, etc... Les femmes servaient du schnaps aux soldats car il faisait très froid.

Malheureusement, vers 17 heures l'artillerie américaine a bombardé par erreur Oermingen et une jeune fille a été tuée devant sa maison route de Herbitzheim. Elle s'appelait Lydie Bach.

Le lendemain 6 décembre les GI's ont traversé l'Eichel.....

Propos recueillis par Sophie Schmitt auprès de M. Kappes Norbert, son papi.
Paul Nüsslein, adjoint au maire.

LES ECHOS DE L'ECOLE PRIMAIRE...

Les élèves du cours moyen en visite au centre de tri des déchets recyclables de Sainte-Fontaine
(mercredi 19 novembre 2014)

Dans la salle de réunion

Nous avons été accueillis par une dame prénommée Valérie .Elle nous a emmenés dans une salle de réunion. Nous nous sommes installés, puis elle nous a montré des photos et nous a expliqué comment trier les déchets à la maison. Sur une carte, on a vu où le Sydème collecte les déchets.

Après cela nous avons regardé un film qui parlait du tri des déchets dans une usine. On s'est aperçu qu'avec plusieurs bouteilles en plastique transformées en paillettes, on pouvait refaire plein de choses (un siège auto, un arrosoir, un stylo etc.).

La visite de l'usine

Vêtus de gilets fluorescents, nous nous sommes ensuite rendus dans le hall de réception pour le début de la visite.

Des camions bennes remplis de sacs orange sont pesés puis ils sont vidés dans le hall. Les manitous prennent les déchets avec leur système de griffes, et les mettent dans une benne ou les sachets sont déchirés. Les déchets montent sur un tapis roulant.

Les employés ont alors enlevé les sacs orange du tapis et ont supprimé tous les intrus comme: des jouets, des stylos, des livres, etc...



Après avoir fait le premier tri, les déchets passent dans un tambour. Cette machine va les secouer pour enlever les petites saletés. Une autre machine sépare les objets plats et creux. Certains employés portent un masque, à cause des odeurs.

Dans la cabine des objets plats, nous avons vu des trieurs dont le rôle est de trier les déchets plats. Ils jettent les journaux, le papier, les cartons dans différents casiers. Le tri magnétique est un tapis roulant qui emmène les canettes, les boîtes de conserve vers un aimant qui attire les objets métalliques.

Dans une autre cabine, des personnes trient les objets creux, comme des bouteilles en plastique, des briques en carton et des canettes. Ces objets atterrissent dans des alvéoles différentes.

Quand une alvéole est pleine, un opérateur ouvre la grille de l'alvéole et les objets tombent sur un tapis roulant qui va jusqu'à une benne où un piston de la force de 6 autobus écrase les déchets. Cela forme une balle (cube de matière compactée) qu'un manitou vient chercher pour stocker dans le parc à balles.

Enfin un camion vient charger les balles pour les emmener à l'usine de recyclage qui en fera par exemple des sièges auto, des arrosoirs etc. C'est ainsi la deuxième vie des déchets orange qui commence.

QUELQUES NOUVELLES DE NOTRE BIBLIOTHEQUE



Grâce à l'arrivée de nouveaux bénévoles, dynamiques et disponibles, l'accueil à la bibliothèque est assuré tous les mardis, mercredis et vendredis.

Le 1^{er} mercredi de chaque mois, l'équipe organise toujours une après-midi à thèmes avec les enfants de 15 h à 17 h : bricolage, lecture, dessins.



L'exposition sur le vin et la vigne qui était pendant quelques semaines à la bibliothèque a eu un certain succès.

La soirée conférence animée par Paul Nusslein le 10 janvier nous a permis de tout connaître sur le vin. Il a percé tous les secrets du vin à travers le temps de la période gallo-romaine à nos jours. Nous avons découvert les différents contenants : amphores, tonneaux que l'on retrouve encore lors des fouilles et sur différentes représentations imagées. Il nous a

aussi exposé les rites et les folies autour du vin.

Il a terminé par nous énumérer les vins en faisant le tour de France et a fini en Alsace Bossue où encore il n'y a pas si longtemps on trouvait des vignes dans nos villages et ces collines étaient appelées « Reberg ».

La soirée s'est clôturée dans la bonne ambiance autour d'une dégustation de vin antique agrémenté d'amuse bouches.

La prochaine exposition : du 16 janvier au 25 février 2015 et conférence aura pour thème le CLIMAT.

LES LAUREATS DU DYNAMISME 2014...

Lors de la cérémonie des vœux du maire, la municipalité remet un trophée en cristal à l'association la plus dynamique de l'année écoulée, ainsi qu'à la ou les personnes ayant réussi des performances particulières ou rendu des services à la collectivité...

Le prix individuel pour sa rencontre avec la Ministre...

•Mlle WOLFF Agathe,

- ✓ Elève du lycée hôtelier d'Illkirch,
- ✓ Membre du jury national du prix Goncourt des lycéens,
- ✓ Rencontre avec Mme le Ministre de l'Éducation nationale,
- ✓ Participation en direct au journal de la mi-journée de l'édition nationale de France 3...



Le prix associatif pour leur 1^{er} salon de la photo...

•Le Photo Club

- ✓ 40^{ème} anniversaire,
- ✓ Organisation du 1^{er} salon de la photo avec un niveau exceptionnel de visiteurs,
- ✓ Un des clubs le plus dynamique de toute la région...



Un prix exceptionnel pour la 1^{ère} marche gourmande...

•M. et Mme HERRMANN Denis Président du conseil de Fabrique

•M. et Mme ZENSES Théo Trésorier du conseil Presbytéral

- ✓ Initiateurs de la 1^{ère} marche gourmande, qui a connu un succès incontestable dès sa première édition,
- ✓ Développement du partenariat entre les deux confessions catholiques et protestantes...



DES FAITS MARQUANTS DE L'AUTOMNE 2014...

Le Salon de photos...

Samedi 18 octobre 2014

Pari pleinement réussi par nos amis photographes, qui ont organisé leur premier salon de la photo, en partenariat avec une dizaine d'autres clubs de la grande région.

Plus de 850 visiteurs pour cette exceptionnelle exposition de 330 photos et la projection de 530 autres photos...

Ce 40^{ème} anniversaire restera dans les annales du photo club, qui a démarré ses activités en 1974 au sous-sol de l'école primaire. Passage réussi de l'argentique au numérique sans prendre une seule ride.

L'exposition de la kirb demeure une tradition bien ancrée dans notre vie locale...



La kirb et ses forains...

Dimanche 19 octobre 2014

C'est le week-end de la kirb où le parking du covoiturage cède sa place aux manèges, aux stands de tir ou de friandises...

Même le parking de la gare est mis à contribution pour le stationnement des impressionnantes caravanes des forains, qui sillonnent notre pays au rythme des fêtes locales.

A la moindre éclaircie, la place est envahie par les familles pour le plus grand bonheur des petits... et des forains... avant de rejoindre la salle polyvalente pour admirer l'exposition de photos.



Les éclairs de Paris à Brest...

Samedi 25 octobre 2014

Deux fois par an, les footballeurs vous proposent une dégustation d'éclairs aux différents parfums ou de Paris-Brest confectionnés par leur soin.

Sur simple commande, les pâtisseries vous sont livrées à domicile. Il ne vous restait plus qu'à laisser couler le café et déguster ces fabuleux desserts vendus à des prix raisonnables.

Prochain passage annoncé pour fin avril...



L'école de musique se restructure...

Jeudi 06 novembre 2014

Face à une situation financière déficitaire, l'assemblée générale de l'école intercommunale de musique, réunie à Keskastel, a pris la délicate décision de se séparer de sa secrétaire, qui a œuvré utilement et efficacement pour l'association pendant de nombreuses années.

Les trois communes prennent en charge les travaux de secrétariat afin de pérenniser le bon fonctionnement de l'école.

La rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions avec l'inscription de 62 élèves encadrés par une dizaine de professeurs. Les cours sont dispensés sur les trois sites.



Les aléas météo de la vente de bois...

Jeudi 06 novembre 2014

L'indien disait que l'hiver serait froid quand il voyait l'homme blanc descendre du bois de la montagne. Cet adage se vérifie également chez nous où selon la météo, les ventes de bois sont plus ou moins conséquentes.

Cette première mise aux enchères de fonds de coupe n'a pas attiré la grande foule et les prix n'ont pas atteint des sommets.

Autre hypothèse émise par certains acheteurs : leur stock de bois est suffisant conséquent pour faire face même à un hiver rigoureux.



Le cheval de la St Martin...

Lundi 10 novembre 2014

Sur l'invitation des bénévoles de la bibliothèque, les enfants sont partis à la recherche de Saint Martin et de son cheval, qui a fait preuve d'une solidarité exemplaire en partageant son manteau avec un mendiant.

Au bout de la rue de l'Etang où le chevalier les attendait, les enfants ont fait demi-tour pour revenir à la bibliothèque déguster du jus de pomme chaud et des biscuits.

Les parents ont partagé un moment de convivialité autour d'un bon vin chaud.



L'émotion au monument aux morts...

Mardi 11 novembre 2014

Ce 100^{ème} anniversaire du début de la première guerre mondiale a été rehaussé par la lecture de message par les enfants de l'école primaire.

Ils ont choisi de lire diverses émouvantes correspondances de poilus envoyées du front à leurs familles.

Cette initiative a permis à leur professeur de réaliser un important travail pédagogique sur les horreurs de la guerre, l'importance de la fraternité entre les peuples et la nécessité de préserver la paix.



La patronne des musiciens...

Samedi 15 novembre 2014

Douze musiciens d'Oermingen et de Rohrbach-Lès-Bitche ont été mis à l'honneur lors de la soirée de la Ste Cécile organisée dans notre salle polyvalente en présence des maires des deux communes.

Les élus ont rappelé et souligné leur fierté de pouvoir compter sur la présence d'une musique de qualité lors de leurs diverses manifestations officielles.

Le président et directeur de musique, Claude Anthony, a été décoré de la médaille d'honneur en or pour ses 25 années d'engagement.

Toutes nos félicitations !



Du nouveau sur les planches...

Dimanche 23 novembre 2014

Le théâtre en « platt » est remonté sur les planches du centre socioculturel sur invitation de l'association sports loisirs.

Comédie en trois actes, la pièce « De Graf von Monte Fiasco » a été jouée par la troupe du « Saageminner Platt Theater » pour le plus grand plaisir de la centaine de spectateurs.

De nombreux rebondissements et quiproquos se sont enchaînés à un rythme endiablé dans cette représentation, jouée avec humour et bonne humeur, à laquelle participaient des actrices locales.



Un geste pour sauver des vies...

Jeudi 27 novembre 2014

L'Établissement français du sang a pour mission de collecter le sang nécessaire pour assurer l'approvisionnement des hôpitaux et des cliniques en produits sanguins.

La transfusion sanguine reste indispensable pour sauver la vie de certains malades et blessés.

Cinq collectes sont organisées tous les ans par une section de l'ASL, qui confectionne et sert un repas chaud à chaque donateur.

En moyenne par collecte, 70 dons sont prélevés. N'hésitez pas à faire ce geste qui sauve des vies...



La réunion des coureurs...

Samedi 29 novembre 2014

Créée il y a 20 ans et composée de seulement 15 coureurs, l'Eichelthal compte aujourd'hui 74 membres à son actif, qui s'adonnent inlassablement à leur passion de la course à pied.

Réunis pour fêter cet anniversaire en assemblée générale, les coureurs ont pris connaissance de la bonne santé de leur association, qui compte dans ses rangs des sportifs confirmés, voire talentueux et respectés sur les circuits, mais également de simples amoureux de la course à pied.

Le temps fort de la saison a été l'organisation de la course des hannetons qui a attiré 313 partants.



Un nouveau chef à la caserne...

Samedi 29 novembre 2014

Cérémonie exceptionnelle à la caserne des sapeurs avec la prise de commandement de la section par l'adjudant-chef Christophe Hertzog, en présence du vice-président du conseil général, du chef du groupement Nord, du député et des élus des deux communes.

Entouré de nombreux sapeurs actifs et vétérans, le nouveau chef a pris officiellement la succession du Major René Bach, qui a fait valoir ses droits de devenir vétéran.

Le verre de l'amitié et un buffet dinatoire ont clôturé les festivités...



Une miss en Alsace...

Samedi 29 novembre 2014

Elle a fait le « buzz » en devenant Miss Prestige Bas-Rhin en 2012, puis Miss Balnéaire du concours Miss Alsace en 2013 et est remontée sur scène à Cernay (68) pour concourir pour le prestigieux titre de Miss Prestige Alsace.

Nathalie Zenses a effectué une prestation remarquée et posé avec la légendaire dame au chapeau, Mme Geneviève de Fontenay.

Mais, la faible délégation du village n'a pas permis de recueillir suffisamment de suffrage pour monter sur la plus haute marche du podium.



Une banque pour les démunis...

Samedi 29 novembre 2014

Offrir une petite part de vos courses peut sauver une famille ! Cet appel a été lancé par la banque alimentaire du Bas-Rhin dans le cadre de la journée nationale de collecte de denrée alimentaire.

Relayée localement, nous avons constaté une légère diminution des volumes collectés au sein de notre structure d'accueil périscolaire, sous la surveillance de Claire, notre animatrice.

De nombreuses collectes étaient également organisées directement à la sortie des supermarchés, où vous avez peut-être fait ce geste de solidarité.



Clap de fin pour l'atelier de jus...

Samedi 29 novembre 2014

66 013 litres de jus de fruits !
2 035 heures de travail !

A l'occasion de la clôture de la saison de transformation des fruits, le président de l'association arboricole a présenté l'impressionnant bilan des activités de l'atelier de jus de fruits.

Les différents bénévoles étaient réunis autour d'un verre de l'amitié pour marquer sympathiquement la fin d'une saison riche en fruits et donc en jus.

L'atelier poursuit actuellement ses activités en laissant la place à la distillation...



Les professionnels du marché de Noël...

Dimanche 30 novembre 2014

Pour cette treizième édition du marché de Noël, les élèves du lycée et leurs professeurs ont multiplié les initiatives en proposant du vin chaud et son florilège de biscuits, bredele et mannele à peine sortis du four.

Les décorations ont toutes été fabriquées avec des matériaux et produits recyclables ou de récupération.

Les exposants et autres artisans rivalisaient d'originalité et de créativité pour attirer le regard des nombreux visiteurs, qui succombèrent souvent devant ce savoir-faire. Les produits artisanaux ou décoratifs ont été les plus prisés...



Les fleurs du canton...

Vendredi 05 décembre 2014

Habituées du classement local du concours des maisons fleuries, deux familles du village ont été mises à l'honneur au plan cantonal par le jury départemental :

- M. et Mme HOFFMANN Jean-Pierre,
- M. et Mme TRIMBORN Marcel.

Le jury a été enchanté par les belles et nombreuses réalisations florales des habitants de la commune. Il a mis à l'honneur plus particulièrement ces deux lauréats. La remise des prix s'est déroulée à Petersbach.

Toutes nos félicitations !



La Barbe des sapeurs...

Samedi 06 décembre 2014

Les municipalités des deux communes étaient invitées à la fête de la Ste Barbe, dédiée aux sapeurs actifs et aux vétérans, organisée dans la salle de Herbitzheim.

De nombreux galons et diplômes ont été décernés à cette occasion. Il convient de saluer spécifiquement la remise du casque d'or à Mlle Elodie Bellott, qui est devenue formatrice en premier secours et a obtenu le permis poids lourds.

Ce trophée récompense chaque année un sapeur méritant. L'amicale a encore remis un cadeau au Dr Macholt, médecin commandant honoraire, qui a pris sa retraite en tant que pompier.



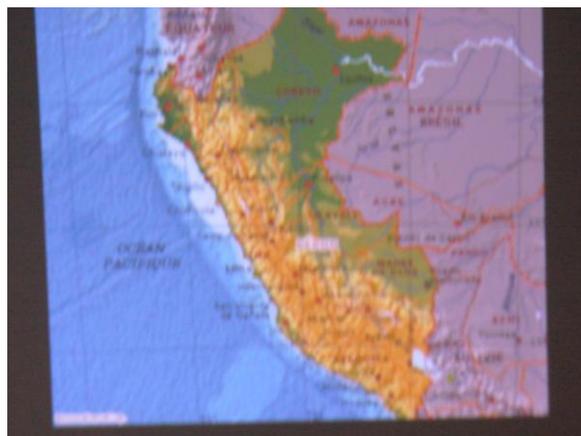
Un voyage au Pérou...

Samedi 13 décembre 2014

Initiative originale prise par le président et les dirigeants de la nouvelle association « TOC » (Triathlon Oermingen Club), qui a organisé une conférence débat sur le thème du Pérou, la route des Andes à vélo.

Une cinquantaine de personnes a écouté les récits de la courageuse Marie-Reine Gross, membre du club, qui a parcouru ce magnifique pays à la force de ses jambes, avec le handicap du manque d'oxygène sur les hauteurs des montagnes traversées.

Elle a su captiver l'attention de son auditoire notamment lorsqu'elle narrait les péripéties des nuitées chez l'habitant. La soirée s'est terminée sur un air de djembé...



Le Père Noël des footballeurs...

Vendredi 19 décembre 2014

Organisée dans les locaux du sous-sol de la salle polyvalente, la soirée festive des footballeurs a attiré plus de monde que lors des entraînements.

Une salle joliment décorée, des tables bien garnies, des biscuits à profusion, le vin chaud et fumant, une tireuse de bière, la remise d'un lot de bredele et sa fiole de douceur... sont les ingrédients d'une soirée réussie, qui permet de resserrer les liens et l'esprit d'équipe.

C'est un réel avantage d'avoir un président cuisinier !



Les aînés festoient...

Dimanche 21 décembre 2014

Rendez-vous annuel incontournable, attendu et apprécié par nos aînés de plus de 65 ans, qui se font servir par les conseillers municipaux et leur conjoint.

Pour vous mettre l'eau à la bouche et les papilles gustatives en alerte, voici le menu de ces réjouissances :

Consommé Madrilène – Tourte au Riesling – Pavé de veau forestier, spaetzles, légumes – le passage du berger – Coupe glace aux framboises chaudes – café – bûche de Noël



Prenez-date pour la prochaine édition...

L'illumination du jury...

Jeudi 29 décembre 2014

Suite à la décision du conseil municipal de réduire le nombre de prix attribués, vu la forte sensibilisation au développement durable et aux économies d'énergie, le jury s'est limité aux seuls élus locaux d'Oermingen.

Même si le nombre de participation est effectivement en baisse pour ce concours des maisons illuminées, force est de constater que les lauréats ont sorti le grand jeu pour égayer cette période de l'Avent.

Les sept juges ont eu la délicate tâche de départager les décorations souvent complétées avec des nouveautés en leds. De ce fait, l'harmonie des éclairages n'était pas toujours facile à trouver...



Les sapins se mettent à fumer...

Vendredi 09 janvier 2015

Ramassés à votre domicile ou déposés sur place, vos sapins ont fini de la même manière sous la vigilance des sapeurs qui exceptionnellement étaient à l'origine de ce joli brasier maîtrisé.

Les conditions météorologiques n'ont pas empêché la dégustation de vin chaud sous le préau des écoles. Les enfants se sont délectés de crêpes et de gâteaux.

Organisée par les parents d'élèves, cette crémation permet d'enlever une épine des pieds de leur propriétaire, qui ne savent pas toujours comment s'en défaire...



Les vœux de la nouvelle année...

Vendredi 09 janvier 2015

Ouverte par la projection d'un film sur les villas d'accueil familial, la 14^{ème} édition des vœux du maire s'est déroulée dans un contexte très particulier d'une France endeuillée par la barbarie.

Aucun propos polémique, ni de critiques électorales n'ont été relevés dans le discours officiel, qui s'inscrivait dans cette ferveur nationale de solidarité et de fraternité sous le slogan « Nous sommes Charlie ».

De nombreux lauréats ont été mis à l'honneur avant de partager un moment de convivialité autour de la galette des rois...

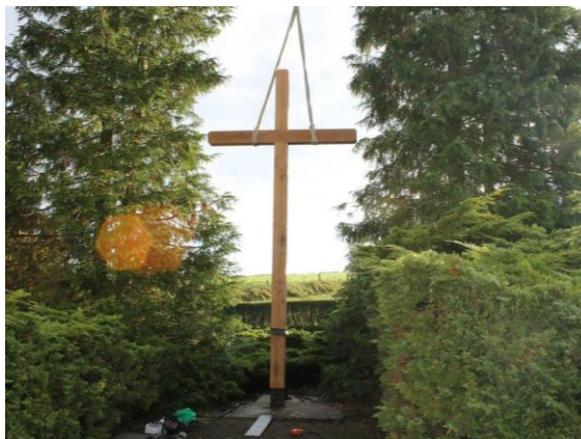


Une nouvelle croix au cimetière...

En place depuis 1974, la croix du nouveau cimetière était rongée à sa base par les aléas de la météo et menaçait de tomber.

Même si elle semblait protéger par deux imposants thuyas, un violent coup de vent a eu raison de sa stabilité cet été. Sa chute n'a fort heureusement pas provoqué de dégâts.

Mandatée par la commune, la menuiserie Schmitt de Herbitzheim a procédé à son remplacement, en consolidant son ancrage au sol par la pose d'un tuteur.



« Je suis Charlie » à la bibliothèque...

Mercredi 14 janvier 2015

Dans un esprit de solidarité avec les victimes des actes de terrorisme, l'équipe des bénévoles de la bibliothèque a organisé une séance de dessins ouverte à tous sur le thème de :

« Dessiner pour ma liberté »...

Chacun pouvait laisser s'exprimer ses sentiments en posant une trace sur le papier.

Les œuvres ont ensuite été adressées au journal Charlie Hebdo, dont les survivants font preuve d'un courage exemplaire à plus d'un titre.

La préservation de nos vergers...

Vendredi 16 janvier 2015

Assemblée générale ordinaire pour l'association arboricole qui réunit toujours un nombre extraordinaire de ses membres !

Après les obligations statutaires, les participants récoltent le fruit de leur assiduité en dégustant une sympathique assiette paysanne, préparée et servie par le restaurant du Commerce.

Pas de changement majeur au sein du comité avec la reconduction de l'équipe dirigeante sortante, qui a souhaité prolonger son mandat... avec un programme d'activités 2015 toujours aussi bien rempli...



LES INFOS DE LA MUSIQUE MUNICIPALE

Banquet de la Sainte Cécile:



Le samedi 15 novembre 2014, la musique municipale d'Oermingen et l'harmonie municipale de Rohrbach-Lès-Bitche se sont retrouvées à la salle polyvalente d'Oermingen pour leur traditionnel banquet de la Sainte Cécile.

En présence du maire de Rohrbach-lès-Bitche, Monsieur Vincent Seitlinger et du maire d'Oermingen, Monsieur Simon Schmidt, les deux présidents, Messieurs Claude Anthony et Jackie Piro ont relaté les différentes prestations effectuées durant l'année écoulée et soulignée la bonne entente musicale.

Une remise de médailles a eu lieu afin d'honorer des musiciens pour leurs engagements dans la pratique de l'art musical.

Les médaillés sont :

❖ Fédération des sociétés de musique d'Alsace:

- Médaille d'or pour 25 ans : Claude Anthony.

❖ Groupement des fédérations Musicales de Lorraine :

- Médailles de bronze pour 5 ans : Inès Helleisen, Lucie Helleisen. Eloïse Gross, Laura Jost et Michèle Rang.
- Médaille d'argent pour 10 ans : Dimitri Schum.
- Médaille d'honneur Or pour 25 ans : Evelyne Beckrich, Matthieu Fortthoffer, René Schum.
- Médaille d'honneur Or avec étoile pour 35 ans : Jackie Piro.

❖ Confédération Musicale de France:

- Médaille de bronze pour 20 ans: Corinne Schum.
- Médaille d'argent pour 30 ans: Martine Piro
- Médaille d'or pour 40 ans: Christine Gubeno.

Messe de la Sainte Cécile :



Une semaine plus tard, la musique municipale d'Oermingen et l'harmonie municipale de Rohrbach-Lès-Bitche ont animé la messe de la Sainte Cécile en l'église Saint Rémi de Rohrbach-Lès-Bitche.

La musique municipale d'Oermingen prévoit en collaboration avec monsieur le curé Alexis Affagnon d'animer musicalement la messe du dimanche 08 mars 2015 en l'église Saint Rémi d'Oermingen pour les musiciens vivants et disparus des deux sociétés de musique.

Laura, les couleurs de la vie :



Le samedi 13 décembre 2014, la musique municipale d'Oermingen et l'harmonie municipale de Rohrbach-Lès-Bitche ont organisé un concert de Noël en l'église de Rohrbach-Lès-Bitche avec la participation de la musique et la chorale d'Offwiller ainsi que le Männergesangverein Peppenikum.

L'ensemble du bénéfice de ce concert de Noël sera reversé intégralement à l'association "Laura, les couleurs de la vie".

Une remise de chèque sera organisée en début de l'année dont la date reste à définir au restaurant de la Gare d'Oermingen.

La musique municipale vous remercie pour le bon accueil et votre soutien lors de la vente de nos calendriers et vous souhaite une bonne année 2015.



LE TOC : TRIATHLON OERMINGEN CLUB...

Le 21 mai 2014, jour de son assemblée générale constitutive, est né le Triathlon Oermingen Club ou TOC.

Le triathlon est l'association de trois sports d'endurance : la natation, le cyclisme et la course à pied ; c'est un sport très accessible pouvant s'exprimer dans une multitude de lieux de pratiques : piscines, rivières ou plans d'eau, routes ou VTT, chemins ou forêts. OERMINGEN et l'ALSACE BOSSUE offrent un écrin de verdure totalement adapté à cette discipline sportive.

C'est un sport attrayant, qui répond aux nombreuses attentes des pratiquants : il peut être pratiqué seul ou en équipe et il possède une multitude de formats et distances de courses avec des temps d'efforts allant de 40 minutes à plusieurs heures. La plus petite distance XS est composée de 400 m de natation, 10 km de cyclisme et 2,5 km de course à pied.

L'épreuve inscrite aux JO est la distance M avec 1,5 km de natation, 40 km de cyclisme suivis de 10 km de course à pied. La distance la plus longue, nommée distance XXL et plus connue sous le nom de « Ironman » est composée de 3,8 km de natation, 180 km de cyclisme et 42,195 km de course à pied, soit un marathon.

Comme le dit Benjamin Poggi, président de l'ASPTT Angers Triathlon : « La triathlon est un sport équilibré : l'association de trois disciplines fait appel à l'ensemble des groupes musculaires. Cet équilibre biomécanique permet de limiter les risques de blessure contrairement aux gestes parfois répétitifs dans le cadre d'une pratique « unisport ». Le triathlon est un sport d'endurance, qui au-delà des bienfaits physiques, a un impact certain sur le moral des pratiquants leur permettant de gagner en confiance en soi et force mentale ».



Il n'est pas utile de vider son porte-monnaie pour pouvoir débuter le triathlon. Il vous suffit de vous munir d'un maillot de bain, d'un vélo et d'une bonne paire de chaussures de course.

Le TOC offre une structure de club vous permettant de le pratiquer tout au long de l'année.

Des séances d'entraînement en course à pied encadrées sont proposées à OERMINGEN tous les mardis et jeudis de 18 H 30 à 20 H 00 et à HOLTZHEIM tous les mercredis de 18 H 00 à 19 H 30.

Le TOC est constitué d'un comité regroupant 16 personnes de provenance diverse : quatre d'Oermingen, six d'Holtzheim et six de Strasbourg et communes avoisinantes.

Le club comprend actuellement 60 membres et a un objectif de 100 membres afin de pouvoir organiser au mieux le Duathlon de l'Alsace Bossue qui se déroulera le 20 septembre 2015, et dont je vous reparlerai.

Pour tout contact : M. Dominique Toucheboeuf
Tél : 06 75 93 22 38 ou par mail : dominique.toucheboeuf@orange.fr

INSTALLATION D'UNE KINE...

Titulaire de son diplôme de masseur kinésithérapeute, Mme WEBER Céline annonce l'ouverture imminente de son cabinet dans les locaux de l'ancien magasin Proxi (en face de la mairie).

Les horaires d'ouverture seront les suivants :

- ✗ Lundi de 14 H à 20 H
- ✗ Mardi de 08 H à 14 H
- ✗ Mercredi de 14 H à 20 H
- ✗ Jeudi de 08 H à 14 H
- ✗ Vendredi de 09 H à 12 H et de 13 H à 16 H

Tél. : 03 88 02 57 10



Cordiale bienvenue à ce professionnel de santé !

DES PRETS A TAUX ZERO POUR LE BATI ANCIEN...

Par arrêté ministériel prenant effet le 01 janvier 2015, notre commune est déclarée éligible au prêt à taux zéro pour l'achat de logements anciens à réhabiliter...

Pour en bénéficier, les projets d'acquisition d'un tel bien immobilier doit s'accompagner de travaux d'amélioration d'un montant au moins égal à 25 % du coût total de l'opération.

Renseignements disponibles sur le site internet : www.territoires.gouv.fr ou auprès de l'ADIL du Bas-Rhin...



LES MANIFESTATIONS 2015 : Janvier à avril

D a t e s	Manifestations	Associations	Lieu
Jeudi 22 janvier	Collecte de sang	C.T.S. et A.S.L.	C.S.C./ grande salle
Samedi 24 janvier	Soirée des bénévoles	Inter Association (IAO)	C.S.C. / grande salle
Dimanche 15 mars	Kermesse paroissiale	Paroisse protestante	C.S.C. / grande salle
Samedi 28 mars	LOTO familial	F.C.O.	C.S.C. / grande salle
Dimanche 29 mars	Portes ouvertes	Lycée Ste Thérèse	Lycée
Jeudi 2 avril	Collecte de sang	C.T.S. et A.S.L.	C.S.C. / grande salle
Samedi 25 avril	Vente de pâtisseries	F.C.O.	C.S.C. / grande salle

LA KERMESSE PAROISSIALE...

La paroisse protestante organise sa Kermesse le :

Dimanche 15 mars 2015
à la SALLE POLYVALENTE

- ✓ REPAS DE MIDI
- ✓ APRES-MIDI RECREATIF : TOMBOLAS - BAR - CAFE - GATEAU

A partir de 18 h 00 :
PIZZAS / FLAMMS
sur place ou à emporter



Le programme détaillé sera diffusé prochainement...

LOTO DU FCO...

Le football club organise son 10^{ème} loto familial :

le samedi 28 mars 2015

à la salle polyvalente d'Oermingen
avec le tirage de la 1^{ère} boule dès 20 H.

De nombreux lots vous attendent dont :

- ✓ Un téléviseur LCD,
- ✓ Un séjour en Autriche pour 2 personnes dans un hôtel de luxe,
- ✓ De très nombreux autres beaux lots de valeurs...



Alors n'hésitez pas à venir tenter votre chance... Cordiale invitation à tous !

LES PATISSERIES LIVREES A DOMICILE...

Le Football Club d'Oermingen vous propose sa nouvelle vente de pâtisserie...

Vous serez livrés à domicile le :

Samedi 25 avril 2015.

Vous aimez les **éclairs** ?

- x Café
- x Chocolat
- x Vanille

Vous préférez les Paris-Brest ? Ou vous adorez les deux ?



Tarif unique : 1,50 € la pièce

Marche Gourmande des 2 clochers

à OERMINGEN

2^{ème} Edition



Organisé par les paroisses protestante et catholique

Dimanche 17 mai 2015

Parcours de 11 km dans un cadre champêtre, entre forêt et prairies autour de la commune d'Oermingen.

Une agréable balade gourmande ponctuée de 6 points repas et dégustation de nos produits du terroir.

PRIX

Adulte : 29 €

Enfant : 14,50 €

Boissons
comprises

Au Menu

Apéritif

Mauricette garnie

Consommé Oermingeois

Entrée

Les Asperges du terroir
et ses accompagnements

Plat

Jambon à la broche
Gratin dauphinois

Fromage

Assiette 3 fromages

Dessert

Le Fraisier
Café



ANIMATION MUSICALE A LA SALLE POLYVALENTE

Inscription et renseignement auprès de M. ZENSES Théodore Tél. : 03.88.00.51.73

INFOS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Un pass pour le vélo électrique !

En Alsace, le développement du vélo constitue un axe prioritaire notamment par le biais de la démarche l'Alsace à vélo.

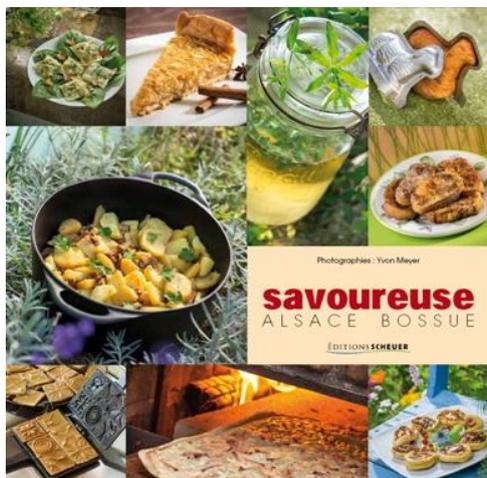
La Communauté de Communes de l'Alsace Bossue, en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Sarre-Union, s'inscrivent dans cette démarche et ont mis en place des circuits cyclotouristiques. Un parc de location de vélos et d'équipements complète cette offre gérée par l'Office de Tourisme. Il comprend des vélos classiques de différentes tailles, des vélos électriques, des supports-vélo pour voiture, des sièges pour bébés, paniers, casques...

A partir de 2015 et afin de promouvoir l'essor du vélo électrique qui s'adresse à un large public, un pass'liberté vous est proposé à compter de 2015. Il permet de profiter de 10 locations de vélos à assistance électrique, valables 1 an à des tarifs préférentiels, soit :

- 10 locations à la demi-journée pour 90 € (au lieu de 130 €)
- 10 locations à la journée pour 150 € (au lieu de 200 €)

Renseignements et réservations sur :

www.tourisme.alsace-bossue.net ou par téléphone au 03 88 00 40 39.



Point boutique à l'Office de Tourisme

Vous cherchez une idée cadeau ou pour vous faire plaisir : l'Office de Tourisme propose toute une gamme de produits artisanaux et du terroir : confitures, sirops, bières artisanales locales, miel, livres, porte-clés, objets en bois, bons cadeaux - balade en barque ou vélo électrique-...).

Ne manquez pas l'ouvrage « Savoureuse Alsace Bossue ». 40 recettes transmises par des habitants d'Alsace Bossue y sont compilées au prix de 16 €.

Retrouvez l'ensemble des produits disponibles dans notre boutique sur le site Internet :

www.tourisme.alsace-bossue.net (rubrique Découvrir / boutique) !

L'Alsace Bossue, un territoire riche de près de 350 associations....

Les Communautés de Communes de l'Alsace Bossue et du Pays de Sarre-Union, dans le cadre du contrat de développement culturel, ont mis en place une plateforme associative accessible à partir du site internet de l'Office de Tourisme de l'Alsace Bossue www.tourisme.alsace-bossue.net.

Cette plateforme est dédiée à la fois aux habitants et aux associations.

En effet, le particulier peut accéder à un annuaire des associations classé par rubrique (culture, sport, civique et social, nature et environnement, développement économique,...) et accéder à leurs coordonnées.

Par ailleurs, les associations peuvent créer une page et mettre en ligne gratuitement leurs informations, leurs actualités, leurs manifestations (transmises jusqu'à présent par les communes au début de l'automne par voie postale principalement), et bénéficier ainsi d'une visibilité supplémentaire.

Ces informations sont hébergées sur la base de données (LEI) des offices de tourisme de la région Alsace et gérée localement par l'Office de Tourisme d'Alsace Bossue (Lorentzen). Une centaine de sites régionaux (ex : www.sortir-en-alsace.com, www.wiwowas.fr, www.ID2sorties.com, etc.) exploitent certaines de ces informations.



La plateforme permet également de partager et d'échanger sur la vie associative locale et plus large (Agence Culturelle d'Alsace, Parc naturel Régional des Vosges du Nord,...) via un blog, et d'accéder à des fiches pratiques pour faciliter les démarches administratives.

En janvier 2014, l'ensemble des Présidents d'associations ont été destinataires d'un identifiant, d'un mot de passe et d'un mode d'emploi pour l'accès sécurisé à la plateforme.

En cas de renouvellement des responsables d'association, l'Office de Tourisme, qui assure la gestion des accès, se tient à votre disposition pour vous les communiquer ou toute autre précision.

Des formations en direction des responsables ont également été dispensées en début d'année et d'autres seront programmées en 2015.

Afin de faciliter la transmission des informations liées aux manifestations et événements locaux et permettre d'en améliorer la diffusion, ce mode de transmission pourrait être généralisé d'ici 2 ans.

A vous de jouer.....

COMMANDE DE BOIS DE CHAUFFAGE ET B.I.L.

Bois de chauffage en stère

Les personnes désirant commander du bois de chauffage en stère sont priées de s'inscrire au secrétariat de la mairie, avant le 31 janvier 2015.

Prix du stère :

- 48 € le chêne,
- 50 € le hêtre et le charme.

Vente de BIL

Si vous êtes intéressés par l'achat de BIL, vous pouvez passer votre commande, limitée à 20 m³ par foyer de la commune.

Prix du m³ : 45 €.

Inscription également en mairie avant le 31 janvier 2015.





LA POSTE

Les règles d'or de l'accessibilité de la boîte aux lettres

✓ **Règle 1** : Une boîte aux lettres normalisée, bien identifiée et en limite de propriété

Répondant aux normes AFNOR, avec les **noms, prénoms** des habitants, **numéro** de la rue.
Accessible aux véhicules automobiles, **en bordure de voie** ouverte à la circulation publique.

✓ **Règle 2** : En période hivernale

Pensez à **déneiger votre trottoir** et à laisser un **accès facile** à votre boîte aux lettres.

✓ **Règle 3** : Vous êtes propriétaire d'un chien

Assurez vous que Boîte aux lettres et sonnette sont hors de portée de votre chien, maintenez votre portail fermé, **attachez ou isolez votre chien** lors de la présence du facteur dans votre quartier.



LA POSTE



Quelques messages de votre facteur

Afin d'assurer une distribution dans de bonnes **conditions de sécurité** lors des **intempéries hivernales**, veillez à **dégager le trottoir et l'accès** devant votre **boîte aux lettres**.

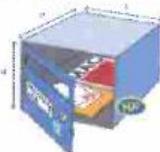


Si vous avez un **chien**, pensez à placer la **boîte loin de ses crocs**...

Positionnez votre boîte, à **l'entrée de la propriété**, en **bordure de voie** ouverte à la circulation publique, accessible aux véhicules.

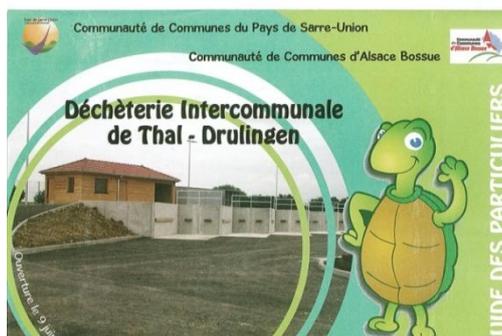
Pour que votre courrier arrive vite et bien, choisissez une **boîte aux lettres normalisée**, votre facteur pourra y déposer vos journaux, magazines et plis grand format sans risque de détérioration due aux intempéries. Il pourra aussi y placer des objets encombrants ainsi que des colis, ce qui vous **évitera des déplacements inutiles** au Bureau de Poste.

Pour les **objets** à remettre **contre signature** pensez à donner une **procuration** à votre conjoint, vos parents, vos voisins...



Votre **facteur** est également **disponible** pour tous renseignements sur les divers **services du courrier**, pour votre **approvisionnement en timbres et prêts à poster** ...

INFOS PRATIQUES...



Rappel des heures d'ouverture d'hiver de la déchèterie intercommunale de Thal-Drulingen :

- Lundi de 13 h à 17 h
- Mardi Fermé
- Mercredi de 9 h à 12 h
- Jeudi Fermé
- Vendredi de 9 h à 12 h
- Samedi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h

BIBLIOTHEQUE OERMINGEN

Les horaires d'ouverture :

Lundi de 17 h à 19 h
Mercredi de 15 h à 17 h
Vendredi de 18 h à 20 h



Tél. : 03.88.00.33.93

Email : bibliotheque.oermingen@orange.fr

Consultez le site internet de la commune :
www.oermingen.fr



Les horaires d'ouverture de :

La Poste communale

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h

et le samedi
de 10 h à 12 h.



LA POSTE

Fermeture hebdomadaire : le mercredi

La Mairie

Secrétariat :

Du lundi au vendredi :
de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h
et le samedi :
de 10 h à 12 h.

Permanence Maire et Adjointes :

Mardi de 19 h 30 à 21 h 30
Samedi matin sur RDV (Maire)